

03 déc 2012 -15:59

Les 10 ans de la loi « Droits du patient » sous le signe de la bonne relation entre le patient et le soignant

« Dans une bonne relation, on sait ce que l'autre peut apporter. Entre un soignant et son patient, c'est la même chose ». C'est avec ce slogan que le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, dans le cadre de sa nouvelle campagne de promotion des droits du patient, tient à mettre l'accent sur les avantages d'une bonne relation de soins entre le patient et le soignant.

La loi « Droits du patient »* pourrait encore mieux être connue du grand public. En règle générale, les patients savent qu'ils ont des droits, mais peu savent comment les appliquer. De même, les avantages qu'offre la loi tant au soignant qu'au patient ne sont pas encore suffisamment connus.

Par le biais de cette nouvelle campagne, le SPF Santé publique veut à la fois mieux faire connaître la loi relative aux droits du patient et mettre l'accent sur les avantages que représente une bonne relation de soins -encouragée par ladite loi-, aussi bien pour le patient que pour le soignant. Les mots clés de la campagne sont confiance, transparence, collaboration, information claire et prévention des malentendus. En effet, une bonne relation de soins ne peut que renforcer la qualité du traitement, ce qui est bénéfique pour le patient comme pour le soignant.

Site web de la campagne

Un élément central dans cette nouvelle campagne est le site web www.droitsdupatient.be, combinant un design contemporain avec une touche « vintage ». Le visiteur y trouvera facilement toutes les informations utiles. Une rubrique séparée explique les sept droits du patient de manière simple et accessible. Sans oublier les avantages pour le patient comme pour le praticien.

Spots radio

Pendant la semaine du 3 décembre 2012, les stations de radio Vivacité (côté francophone), MNM et Radio 2 (côté néerlandophone) diffuseront des spots radio de 10' et 30' qui mettront en évidence la relation de confiance entre le soignant et le patient. À la fin de chaque spot, il sera fait référence au site de la campagne www.droitsdupatient.be.

Banners sur internet

Des revues spécialisées feront allusion, sur leurs pages internet, à la confiance entre le soignant et le patient, le tout sur un ton ludique. En cliquant sur le banner, vous serez automatiquement renvoyé au site web de la campagne www.droitsdupatient.be. Des banners seront prévus sur d'autres sites comme e-sante.be, e-gezondheid.be, passion.be et gezondheid.be, afin que le message de la campagne puisse également être vu par les visiteurs de ces sites.

Affiches et flyers

Dans la semaine du 3 décembre 2012, tous les médecins généralistes, dentistes, gestionnaires de tous les hôpitaux et maisons de repos et de soins de Belgique, médiateurs « droits du patient » des hôpitaux et plateformes de concertation en santé mentale recevront un colis comprenant des affiches et flyers

entièrement inspirés du design et de l'information du site web de la campagne, ainsi qu'une lettre d'accompagnement expliquant la nouvelle campagne.

Sites de réseaux sociaux

Les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter seront également mis à profit pour faire connaître les avantages offerts aux patients et soignants par la loi « Droits du patient ». Les boutons prévus sur le site de la campagne permettent de partager l'information avec facilité et rapidité.

* La « Loi relative aux droits du patient » date du 22 août 2002. En 2003, le SPF Santé publique lança une première campagne d'information au niveau national pour faire connaître la nouvelle loi au grand public. Une deuxième campagne a suivi en 2007, ayant pour thème « Une invitation au dialogue » et centrée sur le dialogue entre le patient et le soignant.

Contact presse :

Sven Heyndrickx, porte-parole du SPF Santé publique

Tél. : 02 524 90 79

Gsm: 0473 83 64 90

sven.heyndrickx@sante.belgique.be

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

Eurostation II

Place Victor Horta 40 bte 10

1060 Bruxelles

Belgique

+32 2 524 97 97

<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier

Porte-parole (FR)

+32 475 93 92 71

+32 2 524 99 21

vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans

Chef du Service Communication externe & Porte-parole

+32 495 25 47 24

jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe

Porte-parole (NL)

+32 2 524 96 91

+32 486 12 67 98

heleen.vandenberghe@health.fgov.be